

Jura

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1972)**

Heft 186

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les socialistes et la question jurassienne

Cette année le séparatisme jurassien fête son vingt-cinquième anniversaire. Il peut dès lors paraître surprenant aux non-initiés d'apprendre que le Parti socialiste jurassien a pris la résolution, lors de son congrès du 27 mai, d'étudier la question jurassienne. Pourquoi cette mise à l'ordre du jour tardive d'un problème qui domine la vie politique jurassienne depuis un quart de siècle? Pendant cinq lustres, le PSJ a évité d'ouvrir le débat sur le fond, se réfugiant derrière la position arrêtée, après bien des tâtonnements, par le congrès du 26 mars 1950: « Un membre du Parti socialiste est libre d'avoir son opinion sur le problème jurassien, de militer dans le mouvement séparatiste jurassien et de faire partie de ses organes, pour autant qu'il n'engage pas le parti et n'enfreigne pas les décisions prises par lui ». Cette résolution impliquait la même liberté pour les partisans de Berne. Par cette attitude neutre, on voulait garantir la paix au sein du PSJ. En fait, elle ne réussit pas à maintenir l'unité, sinon en façade. L'antagonisme entre séparatistes et anti-séparatistes contaminait même l'approche de questions sans rapport direct avec le problème jurassien. Le duel Gassmann-Huber, lors des dernières élections fédérales, constitue sa dernière manifestation éclatante. Si éclatante même qu'elle a contribué à cet abandon de la politique de l'autruche.

Clarification nécessaire

Le PSJ prévoit une première démarche visant à définir les points d'accord et de divergences entre ses membres, puis, dans une seconde phase, une prise de position. Ce travail de clarification est nécessaire, mais il ne suffit pas, si l'on veut déboucher sur une option socialiste. Une telle volonté postule une approche socialiste du pro-

blème posé par la minorité jurassienne. Par approche socialiste, nous n'entendons pas la démarche électoraliste qui consiste à calculer ce que le PSJ gagnerait ou perdrait en électeurs et en sièges en cas de modification des structures politiques cantonales. Il s'agit d'élever le débat. Quels rapports peut-on établir entre la revendication autonomiste et le socialisme? Voilà la question primordiale.

Des points de repère

Dans cette réflexion, seront mis en avant certains travaux de la gauche française, notamment du PSU sur les problèmes du développement régional et la protection des minorités ethniques. On dira que la France est un pays centralisé entre tous et que ces analyses ne sont pas exportables; mais précisément le Jura est en situation de minorité à l'intérieur d'un Etat centralisé, le canton de

VAUD

Une « Histoire du Soldat » à la source

La Fête à Lausanne a des côtés jamais vus ailleurs. Au haut des escaliers de la cour de la Mercerie, où l'Orchestre de chambre en pullover joue Mozart et accompagne des solistes excellents (telle Geneviève Kaiser), un marchand vend, dans un petit carton blanc, des frites chaudes. Et la pureté mozartienne n'en est pas incommodée. Enfin de la musique sans le conformisme des salles de concert.

Mais il faut dire surtout la qualité exceptionnelle des représentations de l'« Histoire du Soldat ». Le snobisme romand n'avait assimilé les provocations musicales et scéniques de l'« Histoire du Soldat » qu'à travers le prestige d'Ansermet (d'où la prédominance accordée à la musique), et le rôle essentiel, en habit noir, du récitant. Elie Gagnebin apportait sa caution quant au

Berne. A signaler encore, côté socialiste suisse, l'ouvrage de Marcel Schwander, des articles de « *Politica nuova* ».

On ne peut en tout cas plus se contenter d'avancer l'argument repris jusqu'ici par des syndicalistes et des dirigeants du Parti bernois qui pensaient que le rattachement à l'Etat de Berne, prétendument économiquement puissant et progressiste, était un gage de progrès social.

Au-delà du choix du Parti socialiste jurassien, c'est l'ensemble du Parti suisse qui aura à se déterminer. Il aura à choisir entre le courant centralisateur, certainement majoritaire, et l'importance accrue que d'autres accordent au fédéralisme ne signifie pas la possibilité pour Berne de résoudre seul le problème à l'intérieur de ses frontières cantonales, mais qu'il signifie l'application d'une solution fédéraliste au Jura lui-même: c'est-à-dire pour le moins l'autonomie jurassienne.

respect, à travers cette mue, des intentions premières.

La Société d'orchestre de Bienne, Pierre-Jean Valentin, Jean-Marie Verselle, Pierre Court et Marianne Schindler ont réussi, dans la pauvreté des moyens théâtraux, dans une mise en scène telle que Ramuz avait dû la rêver quand il rêvait, lui, d'un spectacle populaire, une représentation qui approche le plus de l'esprit originel du spectacle.

Le pont d'un char à bras pour scène supérieure, pour le reste le goudron d'un préau. Un soldat, enfin non minable, mais soudard comme un grenadier, une princesse non éthérée mais solide et dansant pieds nus, un diable ne forçant pas sur le méphistophélique, mais vibrant de nervosité vraie. Parfaite mise en scène. Le tout avait la santé de la musique.

Jamais la jeunesse de l'œuvre ne nous était apparue avec une telle évidence.

A. G.